



DOCUMENTS à FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

Remplir la fiche d'inscription ci-dessous et verso,
Remplir la fiche sanitaire de liaison ci-jointe,
Joindre l'attestation d'assurance scolaire et extrascolaire,
Joindre le dernier avis d'imposition,
Joindre l'attestation MSA,
Joindre les photocopies de toutes les pages de vaccination du carnet de santé,
Joindre une photo d'identité de l'enfant
Jugement précisant les modalités de garde des enfants et l'autorité parentale (si il y a lieu)

PHOTO

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE

Date d'inscription

L'enfant

Nom & Prénom:

Age:

Date & Lieu de naissance:

à

Ecole:

Classe:

Informations médicales et d'assurance

Nom du médecin traitant:

n° de téléphone médecin:

Problèmes de santé éventuels/Régime alimentaire/ PAI:

Assurance qui couvre l'enfant:

n° de police d'assurance:

Responsable légal 1 de l'enfant

NOM & Prénom:

Adresse:

Commune / C.P:

n° téléphone portable

n° de téléphone Fixe

Adresse MAIL:

Allocataire:

CAF

N°:

MSA

Employeur et n° téléphone Travail:

Responsable légal 2 de l'enfant

NOM & Prénom:

Adresse:

n° téléphone portable

Adresse MAIL:

Employeur n° téléphone T

Personnes habilitées à récupérer l'enfant

En dehors des Responsables 1 & 2

NOM & Prénom	Qualité	N° de tél. PORTABLE & FIXE
1		
2		
3		

Autorisations

J'autorise l'équipe d'animation à effectuer des photos et vidéos de mon enfant dans le cadre d'activités et à les mettre sur le site de l'Amicale Laïque de Tonneins (accès sécurisé par code); ces prises de vue ne seront et ne pourront pas être utilisées à destination commerciale:

OUI

NON

J'autorise mon enfant à participer à toutes les sorties gratuites organisées par l'accueil de loisirs et à être déplacé avec les véhicules de l'association:

OUI

NON

J'autorise mon enfant à quitter SEUL l'accueil de loisirs périscolaire, en dégageant l'équipe pédagogique et la municipalité de toute responsabilité:

OUI

NON

J'accepte le règlement intérieur de l'accueil de loisirs périscolaire,

J'autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon enfant. En cas d'urgence un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

Renseignements confidentiels à usage exclusif de l'Amicale laïque de Tonneins destinés à être traités informatiquement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification

Date et Signature du Responsable: